

La vie du syndicat dépend de vous!



Un soutien renouvelé et élargi nous aide à faire vivre notre syndicat et à défendre notre métier.

Les cotisations donnent au syndicat les moyens d'agir et d'être efficace. Les responsables au service des paysans représentent, proposent et revendiquent.

Le syndicat c'est l'affaire de tous, dans le respect, bien sûr, des choix et des possibilités de chacun. Se syndiquer, c'est déjà agir !

Pour rester nombreux, nous devons être solidaires entre nous : « Nous ne serons jamais complices de notre disparition!». Il faut agir pour que les moyens de produire et le foncier soient accessibles à ceux qui en ont le plus besoin.

Adhérer à la Conf', c'est :

- Etre informé de la vie du syndicat et de l'actualité agricole
- Défendre nos droits et notre revenu
- Revendiquer ensemble une agriculture paysanne
- Débattre et nous faire entendre politiquement
- Etre représenté dans les instances officielles



J'adhère à la Confédération Paysanne du Calvados

- 45€ pour une personne (adhésion et abonnement) + 0,5% du revenu (libre appréciation)
- 100€ pour une personne pouvant récupérer 50% de son adhésion en déduction d'impôt
- 25€ pour un abonnement seul
- Cotisation libre pour les personnes en difficultés ou les personnes souhaitant donner plus

Libellez vos chèques à l'ordre de la Confédération paysanne du Calvados et envoyez-les au bureau : Confédération Paysanne—31, rue de la Seine—14 000 Caen

Nom : Prénom :

Adresse :

.....
.....

Téléphone : Courriel :

Production(s) :

Fait à :

Le :

Signature :

Paroles de Terre : mensuel de la Confédération Paysanne du Calvados. Siège : Caen - Directeur de publication : Lin Bourdais.

Confédération Paysanne du Calvados - 31,rue de Seine - 14000 CAEN -

Tél. Fax. : 02.31.83.64.51. E-mail : confpays14@yahoo.fr